

Madame, Monsieur,

J'ai pris bonne note de votre mail, de votre opposition à la mesure annoncée par le 1<sup>er</sup> Ministre.

Avec d'autres de mes collègues, j'ai eu l'occasion de m'exprimer sur cette décision et de faire remonter la colère des habitants de mon territoire.

Nous avons suggéré des aménagements de cette mesure (limitation aux seules voies ne bénéficiant pas de marquage au sol ou possibilité laissée au Département de choisir 20% de voies sur lesquelles cette mesure ne s'appliquerait pas...).

Puisqu'il s'agit d'une expérimentation sur 2 ans, je serai très attentive aux résultats de celle-ci 18 mois après son entrée en vigueur.

Je ne manquerai pas de faire une nouvelle fois état de l'opposition à cette mesure de citoyens de mon territoire.

Bien à vous

**Sophie BEAUDOUIN-HUBIERE**

*Députée de Haute-Vienne*